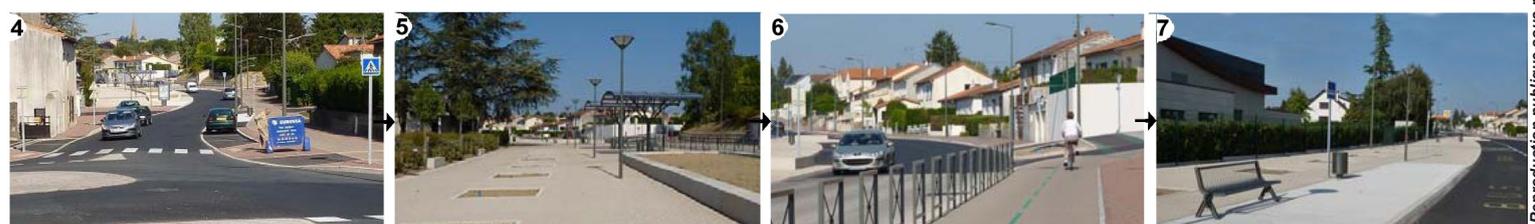
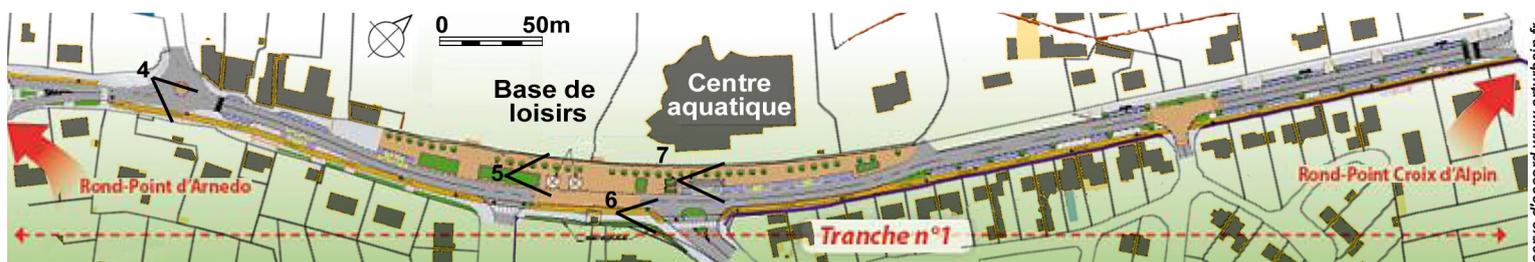


Prix National arturbain.fr 2009

- Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Parthenay (Deux-Sèvres), 2 rue de la Citadelle BP 189 79200 Parthenay - Tél 05 49 94 03 77 – fax 05 49 94 90 41 – cc-parthenay@cc-parthenay.fr
- Responsable :** Xavier Argenton, Maire de Parthenay et Président de la Communauté de Communes de Parthenay
- Présentateur :** **Dominique Rougier, Adjoint aux travaux**
- Organisme décisionnaire :** Ville de Parthenay
Organismes financeurs : Ville de Parthenay, Communauté de Communes de Parthenay, Conseil Général 79, Etat, ERDF, France Telecom
- Propriétaire du site :** Ville de Parthenay
Description de l'opération : Parthenay, 10 473 habitants, capitale médiévale de la Gâtine et d'une Communauté de Communes de 18 000 habitants, est caractérisée par un secteur médico-social riche et varié. Elle a su développer une politique d'accessibilité dès le début des années 80 (1) (2). En tant qu'entrée de ville majeure, la requalification du boulevard Clemenceau avait plusieurs objectifs :
- Faciliter la lisibilité de l'espace public
- Favoriser les déplacements doux et rationaliser le stationnement
- Faciliter l'accès pour tous et à tous les modes de transports aux équipements publics structurants tels que le centre aquatique Gatinéo, la base de loisirs et les salles de tennis et de squash.
Chiffres Clés : 15000 m² de superficie pour un montant total de 2 400 000€ TTC (incluant la réfection de tous les réseaux).
- Equipe pluridisciplinaire :** Ville : Aline Mordelet, chargée de projet. Communauté de Communes de Parthenay : Jérôme Thébault, chargé de projet. Cabinet Lancereau - Meyniel (Charte Urbaine) : Gérard Lancereau, Architecte. Association des Paralysés de France : Claude David, correspondant APF. Foyer Gabrielle Bordier : Gilles Tapin, animateur missionné accessibilité. Iris Conseil (Bureau d'études voirie) : Christophe Maisonobe, chef d'agence. CETP (Bureau d'études réseaux secs) : Dominique Charrier, directeur commercial. EUROVIA (TP-Lot VRD) : Alain Juin, conducteur de travaux. GEF TP (TP-Lot réseaux secs) : Jean Ricard, conducteur de travaux. C. G. des Deux-Sèvres : Claude Bonet, chef d'agence. Electricité Réseau Distribution de France : Patrick Mordelet, chargé d'affaire. France Telecom : Bernard Girard, chargé d'affaire.

BOULEVARD EN CIRCULATIONS DOUCES, Parthenay (79)



- Qualité architecturale :**
- Application de la **charte urbaine** de Parthenay, document guide garant de la cohérence et de la qualité du traitement de l'espace public, pour les entrées de ville et les axes majeurs jusqu'au **centre-ville rendu accessible**. (1)(2).
 - Espaces piétons, cyclables et routiers délimités par un choix différencié et adapté des **matériaux** de revêtement.
 - **Esplanade** pavée ouvrant sur le centre aquatique et la base de loisirs, aménagée de mobiliers et d'espaces plantés de graminées d'espèces et de tailles variées pour un effet champêtre et un attrait pédagogique. (5)
 - Remplacement des anciens arbres trop imposants par des poiriers à fleurs et des érables champêtres, ainsi que des rosiers et diverses plantes arbustives, afin de rester à **échelle humaine** et d'apporter de la couleur toute l'année.
 - Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
 - Eclairage public **intégré** au décor, avec des crosses à 4m de hauteur pour un éclairage spécifique de la piste cyclable.
- Qualité de vie sociale :**
- Du début de la réflexion à la réception des travaux, **concertation** entre la Ville de Parthenay / le Foyer Gabrielle Bordier / l'Association des Paralysés de France pour une bonne **accessibilité**.
 - Aménagement de 700ml de **piste cyclable** bidirectionnelle d'un bout à l'autre de l'opération pour accéder au centre aquatique et à la base de loisirs où les cyclistes peuvent rejoindre le réseau cyclable de la Vallée du Thouet. (6)
 - Aménagement d'un **espace de détente** sur l'esplanade, avec alignement d'arbres, espaces plantés, bancs, auvents, abri-vélos et candélabres de style « square ». (5)
 - Création de 2 plateaux surélevés (6) en zone 30 et d'un giratoire (4), éclairage spécifique aux passages piétons pour un usage du boulevard plus **sécurisé**.
 - Aménagement de stationnements BUS avec quais **accessibles** aux personnes à mobilité réduite. (7)
- Respect de l'environnement :**
- **Réemploi** des matériaux de terrassement en remblai.
 - Choix d'un enrobé à **liant végétal** comme revêtement pour la piste cyclable.
 - Choix d'un enrobé spécifique réduisant les bruits de circulation pour un meilleur **confort acoustique**.
 - Ballasts électroniques sur les candélabres réduisant l'éclairage à certaines heures et permettant ainsi une **économie d'énergie**.
 - Création d'un réseau d'eaux pluviales séparatif.

Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr